

« PENSER EUROPEEN – AGIR LOCALEMENT »

Organiser la gestion durable des espaces verts

PRESENTATION – comité de jumelage

Introduction

Ces dernières années marquent un tournant pour nos collectivités concernant la gestion des espaces verts. La notion de développement durable omniprésente nous oblige à réfléchir sur de nouveaux modes de gestion.

Définition du développement durable:

Cette notion repose sur trois piliers: un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. C'est aussi un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Une fois cette définition admise, il est important de réunir les différents acteurs: Élus, responsables des services, agents, afin de débattre de ces nouvelles orientations pour que tout le monde avance dans le même sens.

Ces nouvelles orientations doivent suivre différents axes:

- La mise en place d'un plan de gestion différenciée
- La gestion raisonnée des ressources en eau
- La suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires
- La gestion du patrimoine arboré
- la maîtrise budgétaire

Présentation du service Espace verts de Château-Gontier

19 agents répartis comme suit:

- 1 chef de service et son adjoint
- 3 secteurs en ville (Centre ville 2.5 agents, Faubourg 3 agents, Bazouges 4 agents)
- 1 équipe arrosage, jeux, fontaine (2 agents)
- 1 équipe tonte (2 agents)
- 1 chauffeur d'engin
- 1 équipe de production horticole (1.5 agents)
- 3 apprentis jardiniers

70 ha à entretenir

833000€ de budget de fonctionnement



La mise en place du plan de gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces c'est s'inscrire dans le développement durable, rechercher une biodiversité dans un plus grand respect de l'environnement. Pour y parvenir il faut mettre sur pied un plan de gestion complet en respectant plusieurs étapes:

Les étapes à suivre:

- Définir les enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux
- Réaliser un inventaire des espaces et les classer par typologie



Parcs et squares



Accompagnements de voiries

Les étapes à suivre (suite)

- Accompagnements de bâtiments publics
- Accompagnements bâtiment commerciaux ou industriels
- Sports



- Campings
- Arbres d'alignements

- Analyser l'inventaire
- Déterminer des objectifs
- Attribuer des codes d'entretien (ex: code 1, espace prestige...code 4, espaces naturels)

Gestion raisonnée des ressources en eau

La préservation de la ressource en eau est un enjeu crucial pour nos collectivités et sa bonne gestion est primordiale. Plusieurs solutions peuvent être étudiées pour économiser l'eau:

- La réduction des espaces irrigués
- L'optimisation des réseaux d'arrosage existant
- La réduction du fleurissement aérien et mobile
- Réflexion sur les systèmes de récupération d'eau de pluie
- remplacement des massifs d'annuelles par des massifs de vivaces



Jardinière suspendue arrosée automatiquement

Transition annuelles/vivaces

Abandon de certain massifs d'annuelles gourmands en eau au profit de massifs de vivaces tout aussi intéressants.



Suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires

En France, le plan écophyto lancé en 2008 après le grenelle de l'environnement visait à réduire de moitié l'utilisation de produits phytosanitaires en 2018 et plus récemment, la loi Labbé interdira l'application de ces pesticides sur le domaine public en 2016.

Les collectivités Françaises ont eu le temps de s'y préparer et de commencer à sensibiliser les usagers. Cependant, les gestionnaires d'espaces publics sont face à un réel problème: « *Comment obtenir la même qualité d'entretien sans produits phytosanitaires?* »



Traitement chimique

Une nouvelle fois, plusieurs pistes peuvent être étudiées.

- Communiquer avec les usagers à l'aide de panneaux installés dans les espaces verts
- Laisser pousser de l'herbe par endroit
- Utiliser des méthodes préventives (*paillage...*)
- Recherche de méthodes alternatives (*désherbage thermique, mécanique ou manuel ...*)



Exemple de panneau d'information



Désherbeur thermique



Paillage en Bois Rameaux Fragmentés (BRF)

Paillages utilisés à Château-Gontier



Fabrication du BRF (bois rameaux fragmenté) avec les tailles de l'année

Fabrication du paillage estival utilisé pour les massifs d'annuelles, feuilles et paille broyées et mélangées.

La gestion du patrimoine arboré

Nos arbres tiennent une place importante en ville, pour l'environnement comme pour les usagers. Ils font partie intégrante du patrimoine au même titre que certains monuments historiques et doivent être gérés comme tels.

Dans un futur proche le service espaces verts de Château-Gontier va mettre en place un plan de gestion de son patrimoine arboré.

Ce plan repose sur plusieurs principes:

- Réfléchir à long terme (50ans)
- Se poser les bonnes questions à la plantation (*objectif de la plantation, développement final du sujet, emplacement*)
- Se fournir en arbres de bonne qualité
- Utiliser les bonnes techniques de plantation
- Effectuer un suivi accru de l'arbre lors de ses premières années de plantation (*taille de formation, mise au gabarit routier*)



Chêne centenaire au camping du Parc

Le gazon est l'ennemi de l'arbre



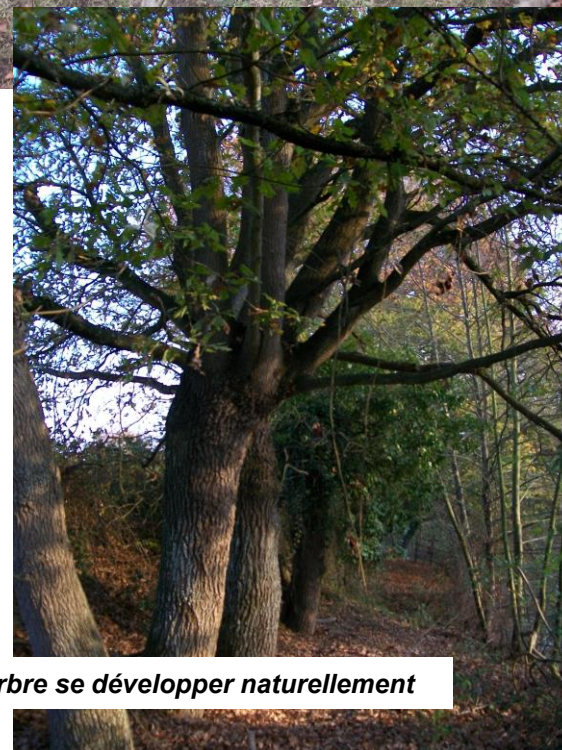
Attention aux racines traçantes



Définir le mode de gestion de l'arbre et le conserver



Laisser l'arbre se développer naturellement



La maîtrise budgétaire

Les surfaces d'espaces verts de nos collectivités ont tendances à augmenter, alors que le nombre d'agents pour les entretenir reste stable ainsi que les budgets. La seule solution est de gagner du temps sur l'entretien.

- Réhabiliter et requalifier les espaces (à *l'aide du plan de gestion différenciée*)
- Investir dans du matériel pour mécaniser les opérations
- Former les agents, diversifier les métiers (*nouvelles technique de taille, conduite d'engins...*)



Taille et ramassage entièrement mécanisé

Mécanisation de l'entretien



Mécanisation du désherbage des trottoirs et des allées sablées.



Véhicule de collecte électrique



Broyage des accotements de chaussée

Conclusion

Nous avons pu voir qu'il existait des solutions simples à mettre en œuvre pour aborder ce tournant dans la gestion de nos espaces verts.

Cette transition ne pourra se faire que dans le respect de l'environnement et des ressources naturelles.

Modifier nos pratiques est un challenge à relever pour l'avenir et les générations futures et nous sommes tous concernés.